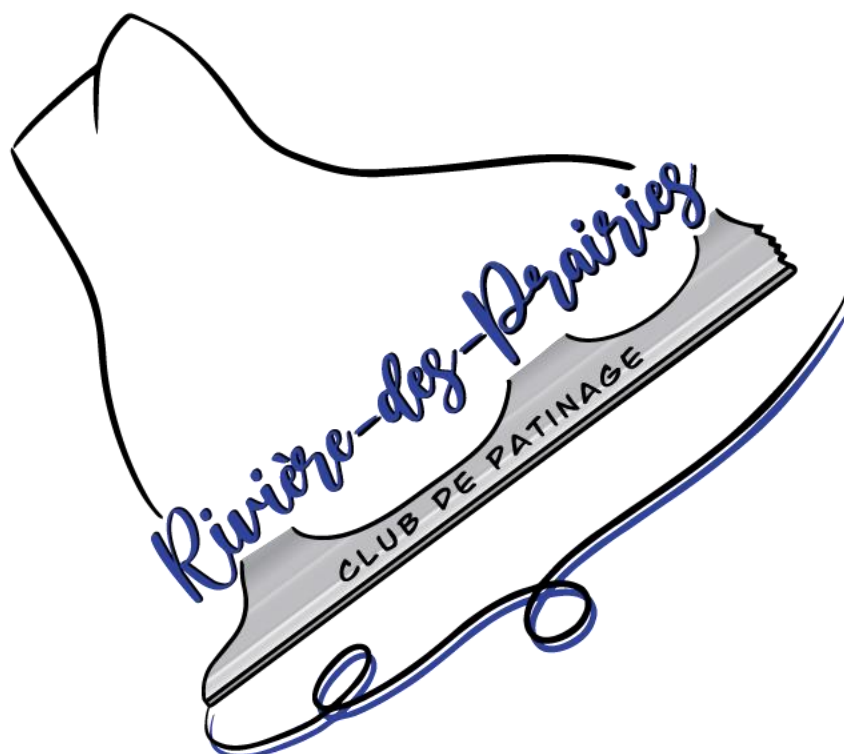


**CLUB DE PATINAGE
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**



CRITÈRES DE SÉLECTION — GALA MÉRITAS

Saison 2026–2027

Révision : Septembre 2026
Document public — www.cpardp.ca



SOMMAIRE DES CHANGEMENTS

Date	Changement effectué
2025-07-14	Révision globale des critères.
2026-06	Révision complète pour la saison 2026–2027. • Ajout de la règle d'admissibilité (comptes en souffrance). • Clarification de la méthode de sélection (total des points). • Liste des prix additionnels formalisée. Mise en page revue.



1. RÈGLES GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- Pour être éligible au Gala Méritas, le patineur doit être inscrit au CP RDP pour la saison en cours et être en règle avec le club.
- Un patineur ayant des comptes en souffrance n'est pas admissible au Gala Méritas.
- La sélection des finalistes est basée sur le total des points accumulés lors des compétitions de la saison, selon la catégorie du patineur.
- Le CA se réserve le droit d'ajouter ou de retirer des catégories selon les catégories offertes par Patinage Montréal, Patinage Québec et Patinage Canada.

Note : Pour les catégories Star 5 et plus, une participation à la compétition Maurice-Richard ou à la Finale régionale est requise pour être éligible au Gala de la région Patinage Montréal.



2. CATÉGORIES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

2.1 Patinage Plus (PP)

S'adresse aux patineurs en cours de groupe (étapes 1 à 6). Les patineurs sont sélectionnés par les entraîneurs selon les critères suivants :

- Assiduité aux cours
- Respect des règlements du club
- Évolution durant la saison (progression d'étape)

| 2 finalistes par école — aucun gagnant désigné

2.2 Catégories de compétition — Star 4 à Or

Les finalistes sont sélectionnés selon le total des points accumulés lors des compétitions de la saison dans leur catégorie respective. Le patineur ayant le plus grand nombre de points est désigné gagnant.

Catégorie	Admissibilité	Finalistes	Éligibilité Gala régional
Star 4 — moins de 10 ans	Patineurs ayant compétitionné en Star 4 (- 10 ans avant le 1 ^{er} juillet de l'année en cours)	3 finalistes 1 gagnant	Non requis
Star 4 — moins de 13 ans	Patineurs ayant compétitionné en Star 4 (- 13 ans avant le 1 ^{er} juillet de l'année en cours)	3 finalistes 1 gagnant	Non requis
Star 4 — 13 ans et plus	Patineurs ayant compétitionné en Star 4 (13+)	3 finalistes 1 gagnant	Non requis
Star 5 — moins de 10 ans	Patineurs ayant compétitionné en Star 5 (- 10 ans avant le 1 ^{er} juillet de l'année en cours)	3 finalistes 1 gagnant	Maurice-Richard OU Finale régionale
Star 5 — moins de 13 ans	Patineurs ayant compétitionné en Star 5 (- 13 ans avant le 1 ^{er} juillet de l'année en cours)	3 finalistes 1 gagnant	Maurice-Richard OU Finale régionale
Star 5 — 13 ans et plus	Patineurs ayant compétitionné en Star 5 (13+)	3 finalistes 1 gagnant	Maurice-Richard OU Finale régionale
Star 6	Patineurs ayant compétitionné en Star 6	3 finalistes 1 gagnant	Maurice-Richard OU Finale régionale
Star 8	Patineurs ayant compétitionné en Star 8	3 finalistes 1 gagnant	Maurice-Richard OU Finale régionale
Star 10	Patineurs ayant compétitionné en Star 10	3 finalistes 1 gagnant	Maurice-Richard OU Finale régionale
Or	Patineurs ayant compétitionné en catégorie Or	3 finalistes 1 gagnant	Maurice-Richard OU Finale régionale
Artistique	Patineurs ayant compétitionné à 2 compétitions en catégorie Artistique	3 finalistes 1 gagnant	Maurice-Richard OU Finale régionale, si il y a lieu



2.3 Catégorie Artistique

S'adresse aux patineurs ayant participé aux compétitions de la catégorie interprétation, toutes sous-catégories confondues. Sélection selon le total des points.

| 3 finalistes — 1 gagnant

2.4 Compétition simple dame

S'adresse aux patineuses de compétition (sans limites à senior) en simple.

| 3 finalistes — 1 gagnante

2.5 Compétition simple monsieur

S'adresse aux patineurs de compétition (sans limites à senior) en simple.

| 3 finalistes — 1 gagnant

2.6 Catégorie patineurs de compétition – (Voie vers le podium)

Tous les patineurs de compétition (sections) inscrits au CP RDP reçoivent un prix, indépendamment de leur classement. Critères : S'être classé(e) parmi les dix premiers aux Championnats de la section Québec dans l'une des catégories suivantes : Pré-Novice, Novice, Junior ou Senior.



3. PRIX ADDITIONNELS

Les prix suivants sont remis lors du Gala Méritas, en complément des catégories compétitives. Le CA confirme annuellement les prix disponibles selon les catégories offertes par Patinage Montréal, Patinage Québec et Patinage Canada.

3.1 Prix de représentation

- Jeux de Montréal — remis aux patineurs sélectionnés pour représenter le club
- Tout patineur sélectionné pour représenter le club selon les critères de la région Montréal Concordia ou de la Fédération de patinage artistique reçoit un prix supplémentaire

3.2 Prix de mérite — Patineurs

- Patineurs de tests de l'année

3.3 Prix de mérite — Bénévoles

- Assistant de programme de l'année
- Bénévole de section
- Hommage bénévole — 10 ans de service
- Hommage bénévole — 25 ans de service
- Bénévole de club (hors CA)

3.4 Prix de mérite — Entraîneurs

- Entraîneur récréatif de l'année (ou catégorie équivalente selon Patinage Montréal et Patinage Québec)
- Entraîneur de compétition de l'année (ou catégorie équivalente selon Patinage Montréal et Patinage Québec)
- Entraîneur bénévole de l'année

Note : La liste des prix additionnels sera validée annuellement par le CA en fonction des catégories offertes par Patinage Montréal, Québec, et Canada pour la saison en cours.

Président(e) Nom : _____ Date : _____	Secrétaire Nom : _____ Date : _____
---	---